L'adhésion à l'Union douanière de la CEA marque l'année 2009 au Burundi

PANA, 28/12/2009Bujumbura, Burundi (PANA) - L'adhÃ©sion du Burundi Ã l'Union douaniÃ¨re de la CommunautÃ© est-africaine (CEA), le 1er juillet dernier, a constituÃ© l'Ã©vÃ¨nement Ã©conomique majeur du pays de l'annÃ©e 2009.Dans son discours concernant cette adhÃ©sion, le chef de lâ€™Etat burundais, Pierre Nkurunziza, a mis lâ€™accent sur les chances et le opportunitÃ©s dâ€™affaires quâ€™elle pourrait offrir Ã son pays, notamment une forte rÃ©duction des taxes sur les importatio Le Burundi a Ã©galement souscrit au Tarif extÃ©rieur commun (TEC) en vigueur au sein de la CEA, ce qui se traduit par le non-payement de taxes de transit sur tous les produits importÃ©s en dehors des pays membres de lâ€™organisation.CrÃ©Ã©e 1er janvier 2005, lâ€™Union douaniÃ¨re de la CEA regroupe la Tanzanie, le Kenya et lâ€™Ouganda, le Burundi et le Rwanda.